

Usage de substances au travail

Industrie de la construction



STIGMATISATION



Je pense qu'il faut changer la culture organisationnelle. Il ne faut pas avoir peur d'aller consulter une infirmière, de parler à quelqu'un ou d'aller chercher de l'aide en santé mentale. — Participant à l'étude



Dans l'industrie de la construction, **environ 3 travailleurs sur 10** dans des **postes critiques sur le plan de la sécurité*** ont dit avoir consommé de l'alcool ou de la drogue 2 heures avant ou pendant le travail ou avoir travaillé sous l'influence ou avec la gueule de bois, comparativement à près de **2 sur 10** dans des **postes non critiques sur le plan de la sécurité***.



33 %



18 %

Des personnes ayant consommé de l'alcool ou de la drogue...

5 sur 10

travaillaient en essayant de **cacher leur consommation**

4 sur 10

justifiaient leur **absence du travail par une autre raison** (p. ex. maladie)

4 sur 10

disaient à leur gestionnaire qu'elles **n'étaient pas aptes à travailler** à cause de leur usage d'alcool ou de drogue

6 personnes sur 10 pensent qu'elles peuvent parler en **toute sécurité et confidentialité** à leurs gestionnaires de leur consommation **sans craindre la discrimination**, la stigmatisation ou les mesures disciplinaires.

Certains travailleurs disent **se sentir obligés de cacher** leur douleur et de « jouer les durs » en consommant des substances, plutôt qu'en demandant de l'aide ou l'avis d'un médecin.

*Les postes critiques sur le plan de la sécurité sont ceux qui comportent un risque physique potentiel pour soi-même, ses collègues, le grand public ou l'environnement (p. ex. opérateurs de machinerie lourde, médecins); les postes non critiques sur le plan de la sécurité, quant à eux, sont ceux qui comportent un risque faible ou nul (p. ex. personnel de bureau, employés de commerce de détail).

Les gars de la construction sont solidaires. Ils ne vont pas dénoncer un ami, à moins que les choses aillent vraiment mal avec un collègue. — Participant à l'étude



Certains travailleurs craignent de dire aux autres qu'ils ont consommé une substance qui pourrait affecter leur travail, qu'ils ont un problème de consommation ou qu'ils ont besoin d'aide.

Certaines entreprises ont amélioré la façon dont elles gèrent les risques associés à l'usage de substances (p. ex. élaboration de politiques exhaustives, formation du personnel, mesures d'accommodement, programmes d'entraide entre pairs, mesures d'aide en santé mentale et en usage de substances).

Écrivez-nous à milieudetravail@ccsa.ca pour de la formation ou de l'information et des ressources telles que notre [trousse d'outils](#).

Contexte : Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a réalisé une étude nationale sur les politiques et pratiques sur l'usage de substances en milieu de travail dans différentes industries. L'information présentée ici provient de travailleurs et gestionnaires de l'industrie de la construction ayant répondu à un sondage et participé à des groupes de discussion, ainsi que de personnes touchées par l'usage de substances.

Citation proposée : Meister, S., B. Barker, L. Dassieu, S. Wood, D. Beirness et S. Cragg. *Usage de substances et milieu de travail – Stigmatisation : industrie de la construction* [infographie], Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025.